

Les mille sources de la Colère

AVRIL 2013

N° 56

REJOIGNEZ NOUS : ADHÉREZ À LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Pour beaucoup de salariés, ce n'est pas acceptable, ce n'est plus supportable : les injustices et les inégalités sont fortes dans le monde du travail comme dans la société. Précarité toujours en hausse, les salaires stagnent pendant que les profits continuent de battre des records, le chômage demeure le passage obligé pour bon nombre de salariés (pour les jeunes comme pour les seniors).

A la DGFIP, les suppressions d'emplois continuent, les restrictions budgétaires dégradent nos conditions de travail et la qualité de nos missions de service public. Services désorganisés et surchargés, démantèlement des missions, pressions statistiques, suppressions d'emplois, gels de postes préparant ainsi les prochains plans de suppressions, tel est le quotidien des agents.

Cependant, rien n'est inéluctable. Le syndicat permet de dégager collectivement des solutions et d'agir pour les faire aboutir. La CGT, ce n'est pas « les autres », qu'ils soient responsables ou délégué(e)s, élu(e)s ou mandaté(e)s ; la vraie force de la CGT, c'est l'action conjuguée et cohérente de ses 600 000 adhérents pour améliorer la situation de toutes et tous.

La CGT se construit au travers et par la participation des syndiqués. L'action de la CGT, c'est la défense des agents au quotidien, c'est sa détermination à porter les revendications des personnels, à être une force de proposition reconnue, c'est la voie de la proximité avec les agents et de la présence sur le terrain.

SE SYNDIQUER À LA CGT, c'est ouvrir une porte sur l'information et la formation au travers des publications et des stages auxquels chaque syndiqué a droit.

SE SYNDIQUER À LA CGT, c'est être conscient qu'en restant isolé il ne vous sera possible ni de vous défendre, ni encore moins de conquérir de nouveaux droits.

SE SYNDIQUER À LA CGT, c'est ouvrir un espace de liberté, d'écoute, de débat, de création et d'innovation dans votre service, dans votre direction.

SE SYNDIQUER À LA CGT, c'est donner du poids à vos revendications. C'est participer à la vie et à l'action collective de votre syndicat pour gagner de nouveaux droits et vous faire respecter en tant qu'être humain et en tant que salarié.

SE SYNDIQUER À LA CGT, c'est participer à une organisation démocratique dans laquelle chaque voix compte pour une, dans laquelle la pensée unique n'a pas sa place : c'est cette diversité d'opinions qui en fait sa richesse.

**Pour faire entendre votre voix,
pour apporter une réponse collective à vos
revendications en matière d'emploi, de salaire
et de condition de travail.**

Pour être ensemble
Pour être ensemble
Plus nombreux et
Plus nombreux et
Plus forts....
Plus forts....

ADHÉREZ A LA CGT FINANCES PUBLIQUES >>>>> [ICI](#)

Recherche Jérôme désespérément

Avec l'arrivée de Bruno l'été dernier, Ulysse s'est payé un relookage discret mais efficace. La com n'a pas de prix pour l'élite ministérielle. Ainsi est apparu un bel espace « visite dans les services » pour immortaliser chaque visite amicale de Bruno ou d'un ministre dans les services dits « de base ». Le génialissime chargé de communication en chef a pensé à tout : 2 onglets pour faire jeune et moderne. Un bleu pour Bruno et un indéfinissable framboise/lie-de-vin pour les ministres. Encore plus fort sur les photos : chaque intéressé porte une cravate de la couleur de son onglet ! On vous avait prévenu, c'est de la com très haut de gamme.

Bon pour être honnête, la seule photo où un ministre portait une cravate de la bonne couleur, c'est celle où Jérôme paraît au dessus de la pancarte « Lutte contre la fraude fiscale ». C'était lors d'un colloque à Nanterre le 20 novembre dernier... sans doute une autre version de la com les yeux dans les yeux.

La photo a disparu. A peine née, la toute jeune DGFIP se lance déjà dans la réécriture de sa courte histoire. C'est pour le coup une méthode qui manque singulièrement de fraîcheur et de modernité.

Evaluation version bricolage

Depuis le lancement de la campagne d'évaluation, il ne se passe pas une semaine sans que nous recevions un message qui précise un point de la procédure, en modifie un autre, ou encore change un délai.

Il est clair que cette nouvelle procédure s'est mise en place dans l'urgence, sans aucune concertation avec les représentants des personnels. Aujourd'hui, ce sont les évaluateurs et les évalués qui payent les conséquences de cet amateurisme façon Leroy Merlin.

Les notifications aux agents doivent débuter le 22 avril et s'étaleront donc sur la semaine qui suit. Cela bien entendu dans l'hypothèse où EDEN-RH supporterait convenablement ce pic de charge. On peut en douter au regard des multiples indisponibilités de l'application ces dernières semaines.

Quoi qu'il en soit, cette notification ouvrira le délai de 15 jours francs à compter duquel les agents pourront éventuellement exercer un recours hiérarchique. Hasard du calendrier ou pas, c'est aussi les deux semaines de l'année où se cumuleront jours fériés et ponts naturels. Beaucoup de collègues ont d'ores et déjà posé des congés sur cette période.

Il est donc impératif que la direction prenne la mesure de cette situation en ayant une vision pragmatique de ce délai de 15 jours. Elle doit donc prendre en compte les recours hiérarchiques qui

seraient susceptibles d'arriver dans les jours suivants.

Cela serait d'autant plus légitime que l'administration s'est elle-même royalement assise sur les délais de notification prévus initialement.

La carotte ! La carotte !.....

Ces derniers jours, Moscovici court de plateau télé en émission de radio pour expliquer à qui veut bien l'entendre que les agents de la DGFIP sont merveilleux d'efficacité, de conscience professionnelle et de rigueur dans l'accomplissement de leurs missions. Ce message doit passer jusqu'au fin fond de nos campagnes les plus reculées. Personne n'est dupe : cet éloge qui espérons le, n'est pas funèbre, n'est qu'un écran de fumée pour divertir le chaland, pour lui faire oublier l'Affaire et les éventuels dysfonctionnements internes.

A l'écouter seriner ses flatteries convenues en pleine période de carotte (rappelez-vous, les 150 € bruts versés traditionnellement en mai) on pourrait s'attendre à minima qu'il mensuralise cette obole annuelle. Cela deviendrait nettement plus consistant et compenserait un peu les pertes de salaires que nous subissons depuis plusieurs années. A moins qu'elle ne soit elle aussi sacrifiée sur l'autel de la rigueur ?... à suivre.

Gestion Corrézienne de la ressource

Avant, quand un service subissait une absence de personnel répétée, on faisait appel aux équipes de renfort (ERD ou EDRA suivant les filières). Le problème, c'est que ces équipes ont été particulièrement décimées par les suppressions de ces dernières années. Alors aujourd'hui on va chercher des agents en poste dans d'autres services au mépris de leur affectation prononcée par une CAPL. On obtient l'accord du chef de service (qui doit considérer qu'il est trop richement doté en personnel) et vaguement celui des agents concernés en ne leur proposant que l'alternative de dire oui.

Pour la CGT, cela ne doit pas créer un précédent pour imposer à l'avenir une doctrine administrative qui réduirait les droits et garanties des agents.

Soutien technique... enfin ?

Les agents des SIP ont reçu par l'intermédiaire de la BALF du service une fiche technique concernant une des nouveautés de la campagne IR. On leur propose même une mise en ligne sur Ulysse19. Encore un petit effort et la mise en ligne sera peut-être effective !

Ne soyons pas ingrats en cette période d'évaluation, cette initiative mérite sans doute une mention d'encouragement.